



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030399

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 12113
N/REF : 8/06/2025 0H24 C:002068 I:11750
V/REF : Contrat N°012113 du 01/06/2025

MME MARIGNY Frédérique

**23 TER CHEMIN DE CHEVRETTE
34300 GRAU D'ADGE**

IMMEUBLE : 23T CH. DE CHEVRETTE
23 TER CHEMIN DE CHEVRETTE
34300 GRAU D AGDE

Montpellier, le 18 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 23 TER CHEMIN DE CHEVRETTE - MME MARIGNY 06 64510411

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme F. MARIGNY

ENTRETIEN RÉALISÉ LE 16/03/2026 :

- LE PREMIER POSTE DE RELEVAGE DES EAUX USEES EQUIPE DE DEUX POMPES :
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DU POSTE DE RELEVAGE
D'EAUX USEES

ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DU POSTE COMPRENANT LE CONTROLE DE L'ENSEMBLE
DES PIECES (POMPES, FLOTTEURS, BARRES DE GUIDAGE, COFFRET ELECTRIQUE...)
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES 2 POMPES ET DE L'INSTALLATION
ELECTRIQUE

TEST D'ÉTANCHEITE ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE

- LE SECOND POSTE DE RELEVAGE DES EAUX USEES EQUIPE D'UNE POMPE :
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DU POSTE DE RELEVAGE
D'EAUX USEES

ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DU POSTE COMPRENANT LE CONTROLE DE L'ENSEMBLE
DES PIECES (POMPE, FLOTTEURS...)
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DE LA POMPE ET DE L'INSTALLATION
ELECTRIQUE

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS :

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juin de chaque année
et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 398,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien de deux postes de relevage	1/AN	398,41	398,41



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030399

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	398,41
T.V.A. a 10,00%	39,84
TOTAL T.T.C.En EURO	438,25

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN